



LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ CHINOIS DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**Conférence de Shujie FENG,
Professeur à la Faculté de droit de
l'Université de Tsinghua (Pékin)**

18 NOVEMBRE 2026

🕒 14H00-16H00

Salle Caillemer

Palais de l'Université
15 quai Claude Bernard, Lyon 7^e

**Conférence organisée par le CREDIP-
EDIEC, sous la direction de :**

**Blandine DE CLAVIÈRE, Maître de
conférences en droit privé, Directrice
adjointe du CREDIP-EDIEC, Université
Jean Moulin Lyon 3**



**FACULTÉ
DE DROIT**



CREDIP
CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ
FACULTÉ DE DROIT - UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III

INTERVENANT

Shujie **FENG**

**Professeur à la Faculté de droit
de l'Université de Tsinghua
(Pékin)**



La conférence permettra de présenter les grands principes du droit international privé chinois, avant d'étudier de manière plus approfondie le droit international privé spécial de la propriété intellectuelle. Seront en particulier abordés les points suivants: la loi applicable aux inventions des salariés, la loi applicable à la contrefaçon, la loi applicable dans les affaires liées aux brevets essentiels aux standards, l'effet direct des traités en matière de propriété intellectuelle. Les règles de détermination de la compétence juridictionnelle seront également appréhendées.

Le Professeur Feng est un grand spécialiste de droit international privé et de droit de la propriété intellectuelle en Chine. Il a réalisé son Doctorat à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et est actuellement Professeur à la Faculté de droit de l'Université Tsinghua, à Pékin.



CONTACT

Équipe de droit international, européen et comparé

ediec@univ-lyon3.fr

04 78 78 72 51

Lien d'inscription : [cliquez ici](#)



+ D'INFOS SUR

FACDEDROIT-UNIV-LYON3.FR

